

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

1 Identification

- **Identificateur de produit**
 - **Nom du produit** **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**
 - **Code du produit:** 2220278001
 - **Usage recommandé** Nettoyant pour les cuvettes et les urinoirs
 - **Restrictions d'utilisation**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC,
Canada
H7L 5C1
1-800-387-8074
www.avmor.com
 - **Numéro de client** 119100
 - **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 Identification des dangers

- **Classification du produit:**



GHS07

Acute Tox. 4 H302 NOCIF EN CAS D'INGESTION.
Skin Irrit. 2 H315 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.
Eye Irrit. 2A H319 PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Sel Organique
Alcools C9-C11 éthoxylés

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 1)

· **Mentions de danger**

H302 NOCIF EN CAS D'INGESTION.

H315 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.

H319 PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.

· **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES CHEVEUX : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE: Consulter un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 1

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

· **Autres dangers non-classifier** Aucun

· **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Composants dangereux:**

Cas	Composés	(% p/p)
	Sel Organique	3-<10%
68131-39-5	Alcools C12-C15 éthoxylés	1-≤2,5%
68439-46-3	Alcools C9-C11 éthoxylés	1-≤2,5%

4 Premiers soins

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
*selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926*

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 2)

- **Après contact avec la peau:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Agents extincteurs appropriés**
- **Agents estincteurs appropriés**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers spécifiques du produit**
En cas de feu accidentel et/ou de chaleurs extrêmes, les produits gazeux suivant peuvent être libérés après évaporation de l'eau: hydrocarbures, monoxydes et dioxydes de carbones (CO_x) et oxydes d'azote (NO_x).
- **Conseils aux pompiers**
 - **Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications** La produit est ininflammable.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**
Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
*selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926*

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 3)

- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Contrôles d'ingénieries appropriées** Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - **Equipement de protection individuel:**



Lunettes de protection hermétiques



Gants de protection

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
 - **Indications générales**
 - **Aspect:**
 - **Forme:** Liquide
 - **Couleur:** Vert foncé
 - **Odeur:** Caractéristique
 - **Seuil olfactif:** Non déterminé.
 - **valeur du pH à 25 °C:** pH 1% 1,5-2,5

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 4)

· Changement d'état	
· Point de fusion/congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	100 °C
· Point d'éclair	94 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminée.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminée.
· Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 25 °C:	1,025-1,045 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminée.
· Densité de vapeur.	<1 (vapeur d'eau)
· Vitesse d'évaporation	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminée.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Le produit est acide.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux alcalis.
- **Matières incompatibles:** Ce produit réagit avec les composés oxydants forts.
- **Produits de décomposition dangereux:**
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 Données toxicologiques

- **Renseignements sur les voies d'exposition probables** Contacts cutané et oculaire

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 5)

- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs numériques de toxicité**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	16190 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	66669 mg/kg

Sel Organique		
Oral	LD50	1357 mg/kg (rat)
68131-39-5 Alcools C12-C15 éthoxylés		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	Not classified. (lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	cat. 1 (lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	Not classified. (cochon d'Inde)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
- **Inhalation:**
Les vapeurs peuvent causer des irritations aux voies respiratoires. L'inhalation de grande quantité peut produire un inconfort, des nausées, de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements et une perte de conscience.
- **Si sur la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Si dans les yeux:** Effet d'irritation.
- **Ingestion:**
Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et/ou des maux de têtes.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme**
Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

- **Catégories Cancérinogènes**

· IARC (International Agency for Research on Cancer)		
2353-45-9	IC vert aliments 3	3
· NTP (National Toxicology Program)		
Aucun des composants n'est compris.		

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
*selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926*

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 6)

12 Données écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:

Sel Organique

LC50 (96 h)	>100 mg/L (Oncorhynchus mykiss [truite arc-en-ciel])
-------------	--

68131-39-5 Alcools C12-C15 éthoxylés

CL50 (96 h, OCDE directive 203)	1,3-1,7 mg/L (Oncorhynchus mykiss [truite arc-en-ciel])
CSEO (21 j, ASTM 1988)	0,77 mg/L (daphnia magna [puce d'eau])
CSEO (30 j, OCDE directive 204) (Dynamique)	0,11-0,28 mg/L (Pimephales promelas [méné tête de boule])
EC50 (48 h, OCDE directive 202)	0,23 mg/L (daphnia magna [puce d'eau])
EC50 (72 h, OCDE directive 201) (Statique)	0,75 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata)

· Persistance et dégradabilité

Les matières organiques contenues dans ce produit sont facilement biodegradables selon la ligne directrice 301 de l'OCDE.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:

· **Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Écotoxicité** Aucune information pertinente n'est disponible.

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Données sur l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés:

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau.

14 Informations relatives au transport

· DOT, ADN, IMDG, IATA	Non-classée.
------------------------	--------------

· Nom d'expédition des Nations unies	
--------------------------------------	--

· ADR	Non-classée.
-------	--------------

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains**

(suite de la page 7)

- | | |
|---|--------------|
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · Class | Non-classée. |
| <ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · DOT | Non-classée. |
| <ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: | Oui (P) |
| <ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. | |

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Agents chimiques reconnus pour causer le cancer:**

Aucun des composants n'est compris.

- **Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le système reproducteur femelle:**

Aucun des composants n'est compris.

- **Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le système reproducteur mâle:**

Aucun des composants n'est compris.

- **Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le développement:**

Aucun des composants n'est compris.

- **EPA (Environmental Protection Agency)**

Aucun des composants n'est compris.

- **TLV (Valeurs limites d'exposition établies par ACGIH)**

Aucun des composants n'est compris.

- **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Date de création ou de révision:** 01.06.2015

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

P: Marine Pollutant

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit ***GREEN STUFF Détartrant et nettoyant pour salles de bains***

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

(suite de la page 8)

CA/FR